



CONSEIL MUNICIPAL du lundi 12 mars 2018

Compte-rendu sommaire Publié le 14.03.2018

13/2018 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions ci-dessous pour l'année 2018 :

Article	Nom de l'association	Montant de la subvention en €
657362	C.C.A.S. de Souffelweyersheim	30 000.00
6474	Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin	4 000.00
6574	Amicale des donateurs de sang	1 020.00
6574	Coopérative École Élémentaire	1 600.00
6574	Amicale des Retraités	785.00
6574	Association Charité St Georges	785.00
6574	Basket Club Souffelweyersheim (B.C.S.)	70 000.00
6574	Chorale Angel's Voice	510.00
6574	Chorale Protestante St Luc	510.00
6574	Chorale Ste Cécile	510.00
6574	Chiens de vie	510.00
6574	Club de Loisirs Souffelweyersheim - AGF	785.00
6574	Cocktail Fitness	1 098.00
6574	Football Club Souffelweyersheim	6 764.00
6574	Gym pour Tous	1 557.00
6574	Judo Club Souffel	3 560.00
6574	Jeunes Sapeurs-Pompiers	510.00
6574	Kenrido – Dojo (section Aïkido/laido)	1 070.00
6574	Kochloeffel Groupe Folklorique	1 956.00
6574	Le Géant	9 117.00
6574	Orchestre d'Harmonie de Souffelweyersheim	1 799.00
6574	Souffel Escrime Club	8 358.00
6574	Sports Volontaires	785.00
6574	Tennis Club Souffelweyersheim	4 561.00
6574	Tennis de Table	1 934.00
6574	Volley Club Souffelweyersheim	2 714.00
6574	Union Nationale des Combattants	510.00

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2018.

Adopté à l'unanimité

14/2018 – BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil Municipal

➤ ***ARRETE***, à titre prévisionnel, à la somme de 3 690 000.- € le montant des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'exercice 2018 ;

➤ ***FIXE***, comme suit, les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2018 :

<i>Taxe d'habitation</i>	19,26 %
<i>Taxe foncière sur les propriétés bâties</i>	17,15 %
<i>Taxe foncière sur les propriétés non bâties</i>	67,55 %

➤ ***VOTE*** le budget primitif de l'exercice 2018, ainsi que le tableau des effectifs tel que proposé, arrêté comme suit :

▪ <i>en investissement</i>	4 057 788,00 €
▪ <i>en fonctionnement</i>	7 015 378,16 €

Adopté à l'unanimité

15/2018 – AFFAIRES DU PERSONNEL : INSTAURATION DE LA PRIME DE RESPONSABILITE A CERTAINS EMPLOIS ADMINISTRATIFS DE DIRECTION

Le Conseil Municipal décide :

- ***d'adopter la prime de responsabilité des emplois administratifs de direction ainsi proposée,***
- ***qu'elle sera applicable aux fonctionnaires occupant les fonctions de directeur général,***
- ***d'inscrire au budget les crédits correspondants.***

Adopté à l'unanimité

16/2018 – REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG : DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.)

Le Conseil Municipal a débattu sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.